



# DOSSIER SPÉCIAL

## II. VOICI LE PROGRAMME QUE LES DIFFÉRENTS PARTIS POLITIQUES VOUS RÉSERVENT...

Comme annoncé le mois dernier, l'UNSP a interpellé les partis politiques afin d'obtenir leur position à propos de différents sujets relatifs à la Fonction publique, au SPF Finances et à la fiscalité.

Notre courrier évoque les thèmes suivants : le statut des fonctionnaires, l'attractivité de la Fonction publique fédérale, les effectifs, l'intérim au sein de la Fonction publique, la pension, l'indexation des salaires, la carrière, la centralisation et les services de proximité, la formation, le stress, la Douane, l'informatique, les statistiques, les élections sociales et la fiscalité.

Nous avons reçu les réponses des partis suivants : Ecolo, cdH, MR, DéFI, PTB et PS (selon l'ordre des numéros des listes pour les élections du 26 mai prochain).

Aucune réaction de la part du PP.

Les réponses complètes des différents partis (classées par thème) sont disponibles sur notre site internet [www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be).

En voici un résumé sur base de citations de différents passages des réponses reçues. Nous avons essayé d'être les plus objectifs possible dans le choix de ces passages, mais nous vous invitons vivement à consulter les réponses complètes sur notre site internet afin de vous faire votre propre opinion.

### STATUT DES FONCTIONNAIRES

Favorable au maintien de la spécificité du statut des fonctionnaires ?

Ecolo	OUI
cdH	OUI <i>pour les missions régaliennes et de contrôle</i>
MR	OUI
DéFI	OUI
PTB	OUI
PS	OUI

Votre parti est-il prêt à garantir une priorité absolue au recrutement d'agents statutaires via le Selor ?

Ecolo	OUI
cdH	OUI <i>MAIS... le « tout au statut » ne nous semble ni possible ni souhaitable. La flexibilité rendue nécessaire par l'exigence de qualité du service rendu par les services publics implique que la distinction entre agents contractuels et statutaires est souvent dépassée.</i>
MR	OUI <i>MAIS... L'engagement statutaire doit rester la priorité, avec toutefois la possibilité de recourir à l'engagement contractuel lorsque c'est indispensable pour assurer la continuité du service public.</i>
DéFI	OUI
PTB	OUI
PS	OUI

Une réforme du statut des fonctionnaires au cours de la prochaine législature ?

Ecolo	NON	<i>Cela ne figure pas dans le programme Ecolo.</i>
cdH	OUI	<i>Nous prônons d'élargir au maximum la mobilité des agents entre administrations relevant de tous les échelons de pouvoir. Dans ce cadre, une harmonisation des conditions statutaires est souhaitable, notamment en ce qui concerne les régimes de congé.</i>
MR	OUI	<i>Nous voulons poursuivre la modernisation du statut des fonctionnaires afin de l'ancrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle et permettre une plus grande flexibilité tant pour les SPF que pour les agents. Il est nécessaire de le rendre plus souple afin de dynamiser les ressources humaines. Les évaluations des fonctionnaires devront être revues afin d'en faire un véritable objet d'accompagnement de la carrière des agents et améliorer le bien-être au travail.</i>
DéFI	NON	
PTB	NON	<i>Nous voulons maintenir le statut, et surtout le renforcer (donc diminuer le recours aux contractuels, arrêter tout recours à l'intérim).</i>
PS	?	<i>NDLR Pas de réponse précise à cette question.</i>



## CONGÉS ET ABSENCES

Souhaitez-vous modifier les différents types de congés et d'absences accordés aux membres du personnel de la Fonction publique ?

- Ecolo** **NON** *Quel que soit le statut des travailleurs, Ecolo défend le maintien des possibilités d'aménagement et de réduction du temps de travail (dont les congés parentaux et l'interruption de carrière) essentiels pour la conciliation vie familiale vie privée ou pour libérer du temps pour sa sphère personnelle.*
- cdH** **OUI** *Une harmonisation des conditions statutaires est souhaitable, notamment en ce qui concerne les régimes de congé. (NDLR Nous ne disposons pas d'autres précisions)*
- MR** **NON** *Le MR ne souhaite pas modifier le régime des congés et d'absences accordé aux membres du personnel de la Fonction publique, sauf à si cela vise à permettre aux membres du personnel contractuel de bénéficier, partout où cela est possible, des mêmes congés que les agents statutaires.*
- DéFI** **NON**
- PTB** **NON** *Ne pas toucher aux acquis du personnel en matière de congés. Pour le PTB, il faut avancer vers une réduction du temps de travail. La limitation des congés est contraire à ce processus.*
- PS** **?** *NDLR Pas de réponse précise à cette question.*

+  
d'infos  
sur notre  
site WEB



## CONGÉS DE MALADIE

Comptez-vous revoir la possibilité pour les fonctionnaires fédéraux de thésauriser les jours de congé de maladie non utilisés au cours d'une année ?

- Ecolo** **NON** *Ecolo s'est opposé à cette réforme, qui pénaliserait financièrement les fonctionnaires malades de longue durée.*
- cdH** **?** *NDLR Pas de réponse précise à cette question.*
- MR** **?** *Le MR ne souhaite pas aller au-delà de l'initiative prise par ce gouvernement dans le cadre de la thésaurisation des jours de congés des fonctionnaires fédéraux, car cela impliquerait de devoir apporter des modifications importantes à la législation relative au temps de travail dans le secteur public (et d'enfreindre en conséquence la réglementation européenne). (NDLR Nous avons demandé des précisions au MR quant à cette réponse. Sans recevoir de réponse au moment de mettre en pages)*
- DéFI** **NON**
- PTB** **NON** *Le PTB s'oppose à une réduction du nombre de jours d'absences maladie.*
- PS** **?** *NDLR Pas de réponse précise à cette question.*

+  
d'infos  
sur notre  
site WEB



## EFFECTIFS

Une nouvelle réduction des effectifs de la Fonction publique fédérale – et en particulier les effectifs du SPF Finances – en ne remplaçant que partiellement les départs naturels ?

- Ecolo** **NON** *Au contraire nous plaillons pour le renforcement des différents services du SPF Finances afin de lutter réellement contre la fraude fiscale, dans le cadre d'un plan coordonné concernant l'ensemble des maillons de la chaîne (jusqu'au volet judiciaire). Il faut donner plus de moyens (humains et matériels) à l'administration fiscale pour remplir sa mission de bonne perception de l'impôt.*
- cdH** **NON** *L'objectif du cdH n'est pas de réduire les effectifs dans l'unique but d'atteindre des objectifs purement budgétaires. Il convient de donner à la fonction publique fédérale tous les moyens humains dont elle a besoin pour remplir ses missions. C'est particulièrement le cas dans le secteur de la Justice, par exemple, ou encore dans les services de lutte contre la fraude fiscale.*
- MR** **?** *Le nombre d'agents fédéraux a diminué au cours de la législature sortante, passant de 70 000 à 60 000, en supprimant notamment les services superflus contribuant ainsi aux efforts d'assainissement budgétaire. Ces économies ont été facilitées par les évolutions technologiques qui permettent d'automatiser certaines tâches répétitives, comme la collecte des déclarations fiscales. Les économies n'ont toutefois pas été aveugles. Des places ont été créées là où les besoins se sont fait sentir, par exemple dans les services de lutte contre le terrorisme, dans les services d'appui aux tribunaux ou dans la lutte contre le blanchiment d'argent.*
- Nous ne souhaitons pas réduire les effectifs dans une optique budgétaire. Nous souhaitons une politique de recrutement intelligente qui ne remplace pas automatiquement tous les départs naturels, mais qui recrute sur base des besoins de l'administration et de son évolution.*
- DéFI** **NON** *Nous devons stopper de considérer toutes les administrations fédérales de la même manière face aux économies à réaliser. Il est clair que chaque SPF ne partait pas avec la même marge de manœuvre lorsque l'on a décidé d'appliquer la diminution linéaire de 2 % annuelle. Aujourd'hui, certains SPF sont sous le niveau minimum de fonctionnement. Les budgets attribués à chaque SPF doivent être revus en tenant compte des moyens nécessaires au regard des services à assurer. DéFI estime qu'à l'égard des administrations fiscales du SPF Finances, certains milieux affairistes et néolibéraux entretiennent volontairement une image négative destinée à affaiblir les moyens nécessaires à un contrôle juste et équitable de l'impôt. Les rapports de la Cour des comptes et ceux de l'UNSP constatent effectivement une diminution très importante des contrôles et partant des suppléments liés à ceux-ci.*
- PTB** **NON** *Nous voulons au contraire recruter et offrir le cadre suffisant à la Fonction publique et spécialement au SPF Finances, justement pour les arguments que vous avancez. Dans notre programme, nous écrivons : « Nous renforçons les cellules "paradis fiscaux" et "prix de transfert" au ministère des Finances (SPF Finances). (...) Il convient de renforcer l'ensemble des effectifs du SPF Finances, mais particulièrement celui de telles cellules. Une augmentation drastique des effectifs des cellules financières de la Justice est également nécessaire. »*
- PS** **NON** *La législature écoulée a été marquée par un désinvestissement dans le secteur public, que ce soit en matière d'effectif ou d'investissement. Pour le PS, les frais de fonctionnement des services publics ne peuvent constituer une variable d'ajustement des budgets fédéraux. Le PS entend s'opposer à la diminution des effectifs au SPF Finances et a même prévu dans le cadre de la budgétisation de son programme le recrutement d'agents supplémentaires par exemple pour lutter contre la fraude fiscale ou assurer la sécurité.*

Plus de détails à propos de la position des partis quant au nombre de contrôleurs fiscaux et des retards de recrutement du SPF Finances sur notre site internet.



## INDEXATION DES SALAIRES

Votre parti s'engage-t-il à maintenir l'indexation des salaires et à ne pas recourir à un saut d'index ?

- |              |            |             |            |                                     |
|--------------|------------|-------------|------------|-------------------------------------|
| <b>Ecolo</b> | <b>OUI</b> | <b>DéFI</b> | <b>OUI</b> | jusqu'à un certain niveau de revenu |
| <b>cdH</b>   | <b>OUI</b> | <b>PTB</b>  | <b>OUI</b> |                                     |
| <b>MR</b>    | <b>OUI</b> | <b>PS</b>   | <b>OUI</b> |                                     |



## PENSION

## Maintien de l'âge de la retraite à 67 ans ?

- Ecolo** **NON** **OU ALORS...** De deux choses l'une, soit on en revient à l'âge de 65 ans pour tout.es, soit un système permettant d'évaluer chaque carrière en fonction de sa pénibilité est mis en place et suffisamment doté, de façon à permettre à chacun.e de mettre un terme à sa carrière à un âge simplement supportable.
- cdH** **OUI** NDLR Aucune diminution de l'âge de la retraite n'est envisagée dans la réponse du cdH
- MR** **OUI** Nous ne souhaitons pas revenir sur la réforme du système des pensions mise en place par ce gouvernement et indispensable à la survie de ce mécanisme tel que nous le connaissons.
- DéFI** **OUI** **MAIS...** en instaurant un moratoire. Nous voulons davantage préserver les droits acquis. Il n'est pas question de rompre brutalement les promesses de l'État. Il faut se donner le temps d'opérer un virage avec les nouveaux venus sur le marché du travail. Ce n'est qu'à partir de 2025 que nous envisageons (en 2014) d'augmenter progressivement l'âge légal minimum de la retraite à jusqu'à 67 ans. Nous déplorons aussi que ce gouvernement n'ait pas préalablement réglé la question des métiers pénibles.
- PTB** **NON** Nous ramenons l'âge légal de la pension à 65 ans. Travailler jusque 67 ans est injuste et infaisable.
- PS** **NON** Le PS propose de garantir l'accès à la pension légale à 65 ans.

Vous trouverez plus de détails concernant la position des différents partis à propos de la pension, l'âge de la retraite, les nouvelles réformes envisagées, la méthode de calcul, la pénibilité des métiers et le cas particulier des tantièmes préférentiels à la Douane sur notre site internet. Il est malheureusement impossible de résumer fidèlement ces différentes réponses.

+  
d'infos  
sur notre  
site WEB

## CENTRALISATION ET SERVICES DE PROXIMITÉ

Quelle est la position de votre parti par rapport à la centralisation des services et la suppression de nombreux bureaux du SPF Finances ? Quelles mesures votre parti envisage-t-il afin de maintenir un service public de qualité et de proximité, notamment en conservant ou réimplantant des bureaux dans les zones rurales ?

- Ecolo** La centralisation ne doit pas avoir lieu au détriment du citoyen. Ecolo souhaite rapprocher les services publics des citoyens par des guichets de première ligne et des permanences tournantes, mais également des plates-formes internet conviviales et réactives.
- cdH** Le cdH est opposé à une centralisation massive et irréfléchie qui aboutit à des conséquences désastreuses pour le citoyen. Dans toute la mesure du possible, les citoyens doivent disposer de services accessibles à distance raisonnable, en tenant compte évidemment de l'offre de transport public.
- MR** La centralisation a permis de réaliser des économies substantielles en matière de coût et d'énergie, tout en regroupant les services décentralisés dans des bâtiments uniques, ce qui favorise les synergies et la qualité du service au citoyen. Différents services permettent déjà aux administrés de recevoir une assistance personnalisée sans devoir se rendre dans un bâtiment du SPF Finances : tax-on-web, contact center, FAQ, etc. Nous préférons favoriser les contacts directs entre les administrés et l'administration, par exemple par des rendez-vous à domicile, que de rouvrir des bureaux.
- DéFI** Cette centralisation est contraire à notre vision du service public selon laquelle celui-ci doit viser cette forme supérieure de rentabilité qu'est l'efficacité sociale.
- PTB** Cette centralisation est une mauvaise chose, car le service public doit se concevoir également dans la proximité qu'il offre aux populations non situées dans les grands centres urbains. Redéployer un large réseau de service de proximité : gares, postes, justice, banques, ministères...
- PS** Il faut renforcer la simplification et l'adaptabilité des services publics et continuer à développer un accueil multicanal pour recevoir et traiter les demandes des citoyens. Dans ce cadre, le PS considère que les services publics doivent respecter et veiller à une égalité et une accessibilité pour tous les usagers des services publics.

+  
d'infos  
sur notre  
site WEB



## UN INFOCENTER AU BRABANT WALLON ?

Ecolo **OUI**, à moins que...MR **OUI**PTB **OUI**cdH **OUI**DéFI **OUI**

PS ? NDLR Pas de réponse précise à cette question.

+  
d'infos  
sur notre  
site WEB

## ATTRACTIVITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE

Votre parti a-t-il prévu de revaloriser de quelconque façon l'emploi au sein de la Fonction publique ?  
Dans l'affirmative, quelles mesures envisage-t-il ?

**Ecolo** Pour revaloriser l'emploi au sein de la fonction publique, il faut améliorer le cadre de travail et moderniser les perspectives de carrière offertes aux agentes et agents. Mais au-delà d'éventuelles possibilités de revalorisation salariale, notamment pour des fonctions spécifiques et pour rendre la carrière publique aussi attractive qu'une carrière privée, il convient également, dans le chef de l'autorité, de mieux respecter les travailleurs et d'affirmer davantage l'importance d'une fonction publique efficace, autonome et utile à la population.

**cdH** Le cdH pense qu'il est nécessaire que les emplois dans la fonction publique soient attractifs, afin de veiller à ce qu'il reste concurrentiel par rapport au secteur privé. Des efforts particuliers doivent certainement être déployés pour améliorer les perspectives de carrière des contractuels. Par ailleurs, l'échelle des traitements doit tenir compte des responsabilités réellement exercées, notamment dans les fonctions d'encadrement, ainsi que du niveau d'expertise (notamment par le biais de carrières d'experts).

**MR** L'écart salarial entre la fonction publique et le privé ne devient important que si l'on inclut les avantages extra-légaux qui existent dans le privé. Toutefois, les agents de l'État bénéficient d'autres avantages, tels qu'une plus grande sécurité de l'emploi, un plus grand nombre de jours de congés, des horaires plus stables, une pension plus avantageuse, etc. Il n'est pas réaliste, d'un point de vue budgétaire, de promettre aux agents de l'État les avantages extra-légaux en vigueur dans le privé. Nous sommes toutefois attentifs à ce que la rémunération de base des agents de l'État reste attractive.

**DéFI** DéFI, estime que la fonction publique est un instrument de l'État régalién en vue d'assurer une plus-value du service public, qui ne doit plus être perçue comme une charge, mais bien un atout de l'État. Il semble essentiel de revaloriser les fonctions en pénurie telles qu'informaticiens, médecins, conseillers en prévention... Ces fonctions seront tout d'abord identifiées. Ensuite, une analyse comparative des différentes carrières dans les services publics, mais aussi avec le secteur privé sera réalisée pour chacune. Enfin, il sera indispensable d'aligner les différents services publics sur ces nouvelles carrières pour stabiliser les organisations et attirer ces profils recherchés. DéFI estime qu'il s'agit de poursuivre l'introduction de nouvelles méthodes de gestion, sachant que le citoyen-contribuable doit bénéficier de services correspondant au poids de la dépense publique que la société a décidé de consacrer à sa fonction publique, ce qui implique l'importance d'une évaluation constante et collective des politiques publiques. À cet égard, en fonction de la difficulté, des exigences techniques et législatives, il convient d'attribuer aux membres du personnel des services publics fédéraux dans les échelles barémiques existantes celles qui conviennent le mieux aux spécificités de la fonction exercée.

**PTB** Le premier point est de garantir un cadre suffisant. En garantissant un statut (et donc une stabilité d'emploi, et en maintenant les différents systèmes de droits sociaux acquis par les fonctionnaires), nous pouvons aussi augmenter l'attractivité de la Fonction publique. Plutôt qu'une « spirale négative » (alignement de tous les salaires, conditions de travail, de pension, etc.) sur les secteurs les plus précaires, nous préconisons plutôt un alignement « vers le haut ».

Oui, tout en veillant à éviter une multiplication du nombre de primes, qui sont souvent de la rémunération précaire par rapport au salaire principal.

**PS** NDLR Pas de réponse précise à cette question.

+  
d'infos  
sur notre  
site WEB

Plus de détails à propos de la politique de bien-être, du temps partiel et du télétravail sur notre site internet.

Sur notre site internet, vous trouverez également la position des différents partis à propos de :

- l'intérim au sein de la Fonction publique fédérale ;
- la carrière spécifique ;
- la formation ;
- l'absentéisme lié au stress et le burn-out ;
- la Douane et notamment la prime de risque ;
- l'informatique au SPF Finances ;
- l'utilisation intensive des statistiques ;
- l'organisation d'élections sociales ;
- la fiscalité.

Les réponses envoyées par les différents partis du Nord du pays sont également disponibles sur notre site internet.

N'hésitez pas à inviter vos collègues à découvrir ce dossier spécial sur notre site internet [www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be).